



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Dotation du bariolage « multi-environnement » au sein des armées

Question écrite n° 2055

### Texte de la question

Mme Alexandra Masson interroge M. le ministre des armées et des anciens combattants sur la généralisation de la dotation du bariolage « multi-environnement » au sein des armées. Annoncé en 2022 sur les services de communication de l'armée de Terre, ce nouvel uniforme promettant aux fantassins d'accroître leur furtivité avec « un gain de temps de 25 % avant leur détection » devait équiper les militaires à partir de 2024. Conçue par la section technique de l'armée de terre en partenariat avec le service du commissariat des armées, cette nouvelle dotation serait une modernisation majeure de l'équipement des forces armées. Une modernisation nécessaire dans ce contexte d'intensification des conflits asymétriques mondiaux et du retour en Europe d'un conflit interétatique. Dans une doctrine gouvernementale qui se veut pourtant novatrice dans l'objectif de faire face à l'éventualité d'un conflit de « haute intensité », l'introduction d'un tel équipement serait un facteur supplémentaire quant à la préservation de la continuité de la souveraineté nationale. Alors que l'on est bientôt en 2025, plus aucune communication n'est faite sur le développement de cet uniforme et le projet semble rester embryonnaire. Ces retards incessants, à l'image des interminables délais de livraison des nouveaux fusils d'assaut HK416 aux réservistes de la garde nationale, laissent transparaître une certaine indifférence des gouvernements successifs. Ainsi, elle l'appelle à respecter les engagements pris en 2022 pour que les militaires aient accès à un équipement adapté aux enjeux matériels contemporains.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Alexandra Masson](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2055

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Armées et anciens combattants

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2024](#), page 6015